13e REGION.....SUBDIVISION
de.....Roanne.....

E-1882

LOI DU 17 AVRIL 1916

REGLEMENT D'ADMINISTRARION PUBLIQUE DU 14 JUILLET 1916

LE GENERAL Cdt. la subdivision de .....Roanne.....invite
~~Le~~ les soldat Urbain Jean du 299e d'infanterie
~~réformé n°1~~ (~~ou~~ retraité) par suite d'infirmités résultant de blessures reçues devant l'ennemi au cours de la guerre actuelle demeurant à.....
Cindre, Canton de Jaligny - Allier.....à se présenter à ROANNE, Caserne Combes (salle de lectore des jeones suldats) le lundi 6 octobre 1919 à 8 heores précises du matin pour subir devant la cummission de subdivision de Région les épreuves exigées pour l'obtention du Certificat d'aptitude professionnelle à l'emploi de facteur rural qu'il sollicite au titre de la loi du 17 avril 1916.

Sur présentation de la présente convocation l'intéressé aura droit au bénéfice du demi-tarif pour un voyage aller et retour en chemin de fer.

A ROANNE le 30 7bre 1919

LE Général commandant les subdivisions de
MONTBRISON et de ROANNE
P.O. l'officier de service.

Urbain

Voyage d'aller

Timbre à date de la gare de départ

LA BAISSE

Voyage de retour

Timbre à date de la gare de départ

5-10-1919